

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE LOI

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	07.02.2023	19h36	23.152	DFDS
Annule et remplace				

**Auteur-e(-s) : Groupe VertPOP**

**Titre : Projet de loi modifiant la loi sur la formation professionnelle (LFP) (Directions des centres de formation professionnelle)**

*Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,*

sur la proposition de la commission...

*décète :*

**Article premier** La loi sur la formation professionnelle (LFP), du 22 février 2005, est modifié comme suit :

*Art. 61, al. 4 (nouveau)*

*<sup>4</sup>Les membres des directions d'établissement ont une charge d'enseignement.*

*(NB. : en cas d'adoption du projet de loi 23.151, ce nouvel alinéa devient l'alinéa 5)*

**Art. 2** Le présent projet de loi est soumis au référendum facultatif.

**Art. 3** <sup>1</sup>Le Conseil d'État fixe la date d'entrée en vigueur de la présente loi.

<sup>2</sup>Il pourvoit, s'il y a lieu, à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil :  
*La présidente,*

*Le secrétaire général,*

**Motivation** (facultatif) :

**Demande d'urgence : NON**

**Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Aurélie Gressot

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Adriana Ioset	Julien Gressot	Armin Kapetanovic
Oskar Favre	Niel Smith	Marc Fatton
Marina Schneeberger	Céline Dupraz	Léa Eichenberger
Olivier Beroud	Fanny Gretillat	